Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie

Service nature, paysage et ressources

Pôle Police de la nature, chasse et CITES

Paris, le - 7 JUIN 2016

Nos réf. : 812
Vos réf. :

Affaire suivie par :
Claire CHAMBREUIL, chargée de mission Police de la nature et CITES

claire.chambreuil@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 71 28 44 80 - **Fax** : 01 71 28 46 06

Objet : votre courrier du 23/05/2016 relatif à la construction du siège social de la société Colas Rail aux Mureaux (78)

Monsieur,

Je vous confirme avoir reçu votre courrier du 23 mai dernier concernant l'extension du site de la société Colas Rail, qui serait susceptible d'impacter des espèces protégées sur le territoire de la commune des Mureaux dans les Yvelines.

Je vous informe que votre signalement va donner lieu à un rappel à la réglementation relative aux espèces protégées auprès de la société concernée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur Régional et Interdépartemental
de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

Jérôme GOELLNER

Monsieur Bernard DESTOMBES
Association ADIV Environnement
10, allée des Chevreuils
78480 VERNEUIL-SUR-SEINE

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

Certificat FR015650-2
Champ de certification disponible sur :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr